



Belgisch **Wegen**congres Congrès belge de la **Route**

LEUVEN · 4-7.04.2022

Gestion dynamique d'infrastructures favorisant le transport en commun





- 1. Site spécial franchissable dynamique temporel (7h-9h) à Namur, chaussée de Waterloo (N4)**

- 2. Site spécial franchissable central à double sens et à vue en fonction des conditions de circulation à Jambes, avenue du Gouverneur Bovesse (N947)**

- 3. Site spécial franchissable central à double sens dynamique temporel à Bouge, chaussée de Louvain (N91)**



1. Site spécial franchissable dynamique temporel (7h-9h) à Namur, chaussée de Waterloo (N4)

Situation avant 2017



Situation après





Situation en 2017 :

- Site spécial franchissable dynamique temporel (7h-9h) : 250 m
- Panneaux lumineux dynamiques + panneaux statiques (pas de marquage)





Situation en 2018 :

- Incompréhension de l'utilisation du SSF

=> Ajout du marquage au sol pour rappeler aux automobilistes que le site est réservé aux bus et vélos entre 7h et 9h





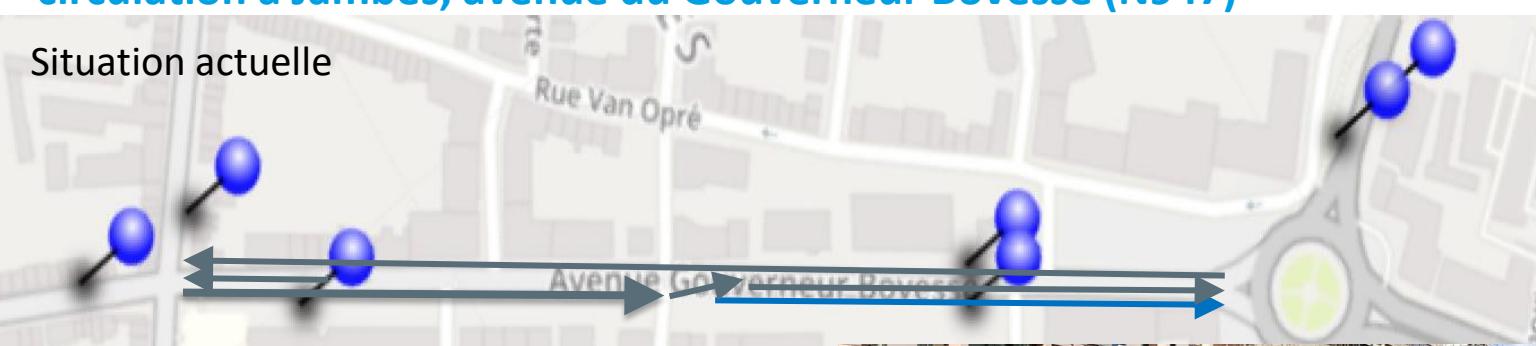
Conclusions de l'expérience :

- **Importance de la signalisation (dynamique et statique) complétée d'un marquage au sol sur toute la longueur du site**
- **Importance de l'analyse du contexte local**
- **Communication régulière à prévoir et verbalisation en dernier recours**



2. Site spécial franchissable central à double sens et à vue en fonction des conditions de circulation à Jambes, avenue du Gouverneur Bovesse (N947)

Situation actuelle

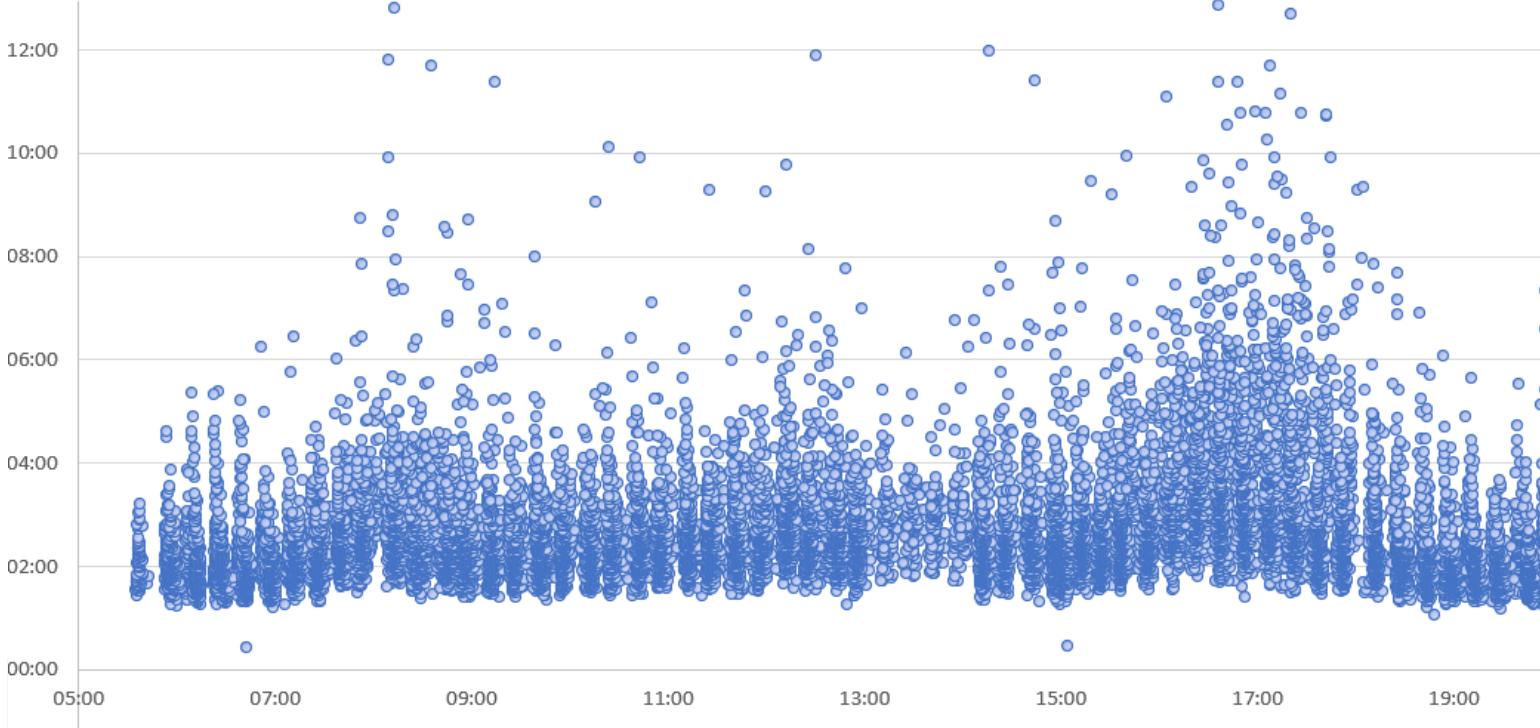


- Bande mixte (tout véhicule)
- Site spécial franchissable existant
- Arrêt de bus





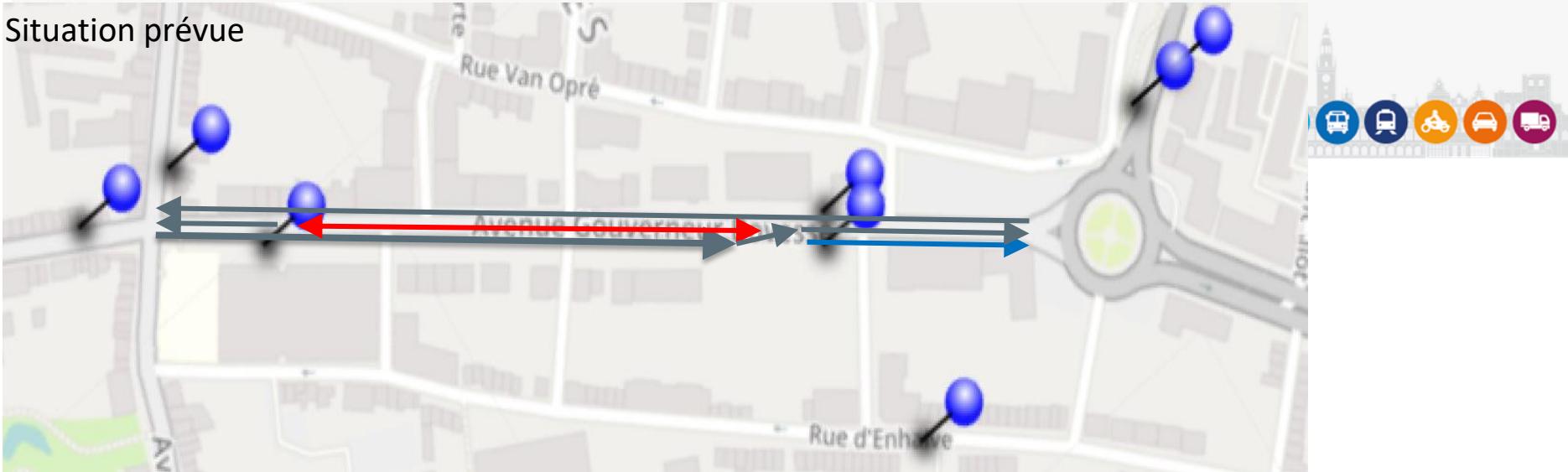
Temps de parcours sur l'avenue du Gouverneur Bovesse (550 m)



Δ=5'
(moyenne=2,5')

=> Vitesse commerciale entre 5,5 et 32 km/h

Situation prévue



→ Bande mixte (tout véhicule)

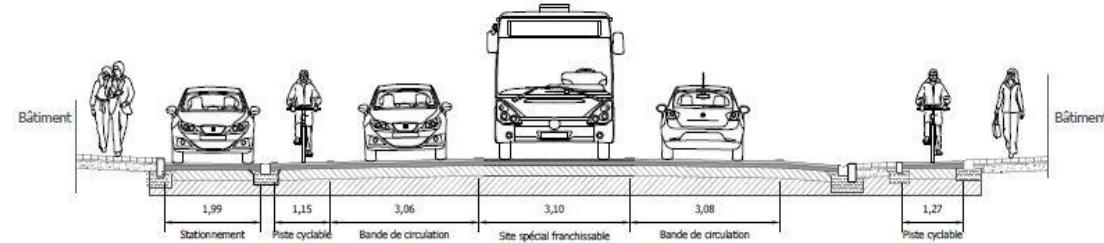
→ Site spécial franchissable dynamique double sens

→ Site spécial franchissable existant



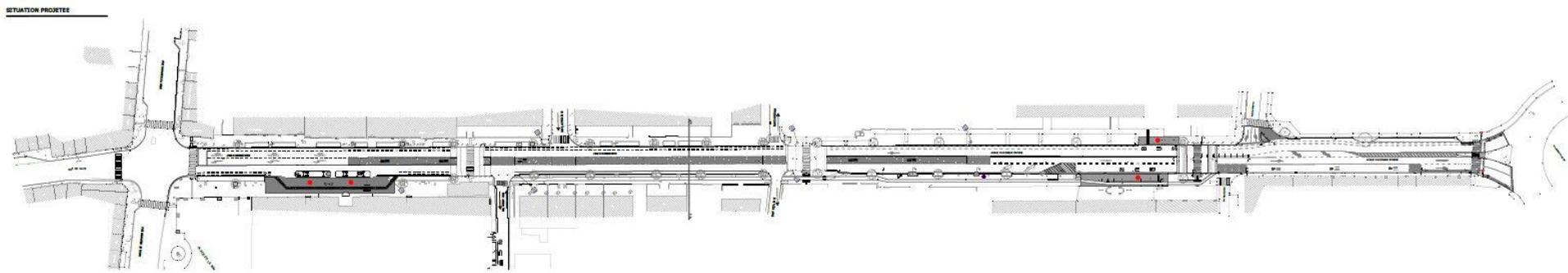
Arrêt de bus

COUPE B-B Ech. 1/100





- Expérience à mener : travaux prévus au printemps 2022
- Longueur du site : 300 m
- Uniquement les bus des lignes régulières
- « A vue » : Bonne communication à avoir avec le personnel de conduite et règles à bien préciser



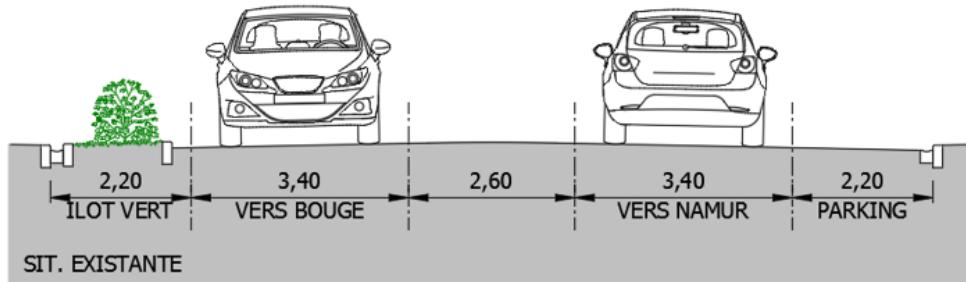
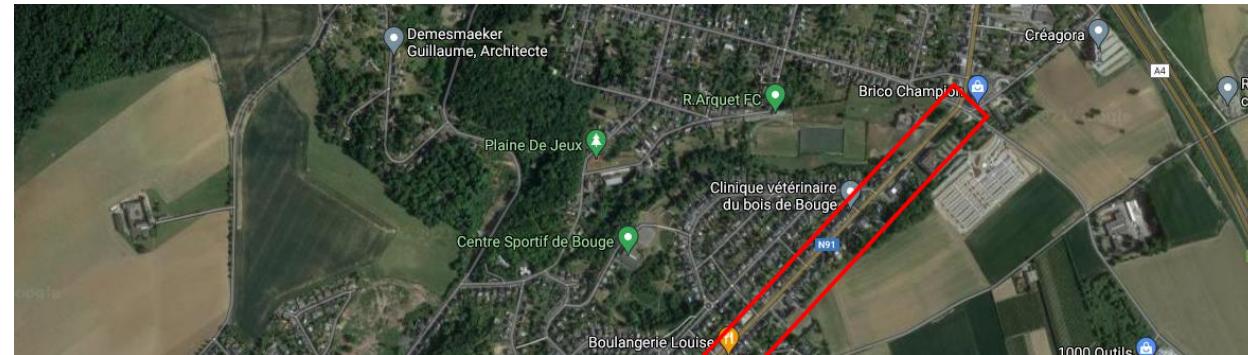
Evaluation à mener après la concrétisation des aménagements :

- Compréhension de l'utilisation du site spécial franchissable par les automobilistes
=> Possible ajustement en terme de marquage, signalisation...



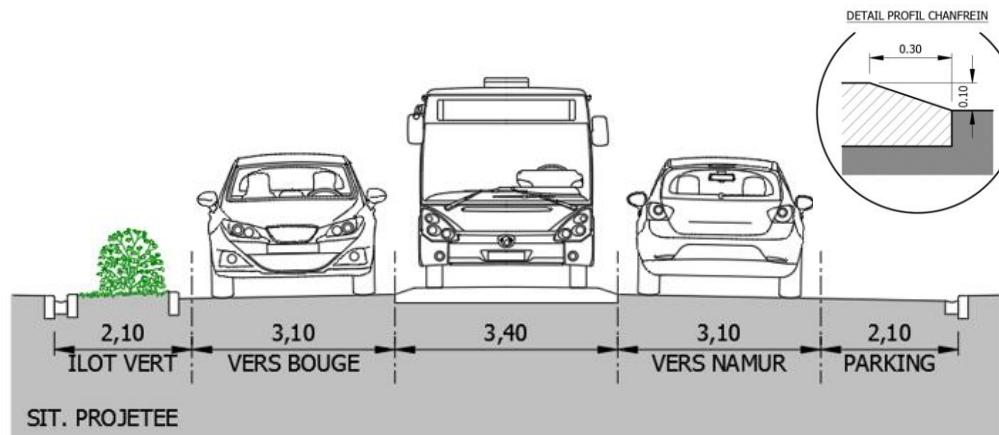
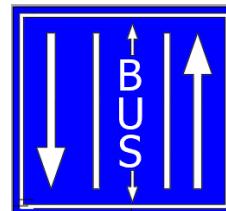
3. Site spécial franchissable central à double sens dynamique temporel à Bouge, chaussée de Louvain (N91)

Longueur du site : 1 km





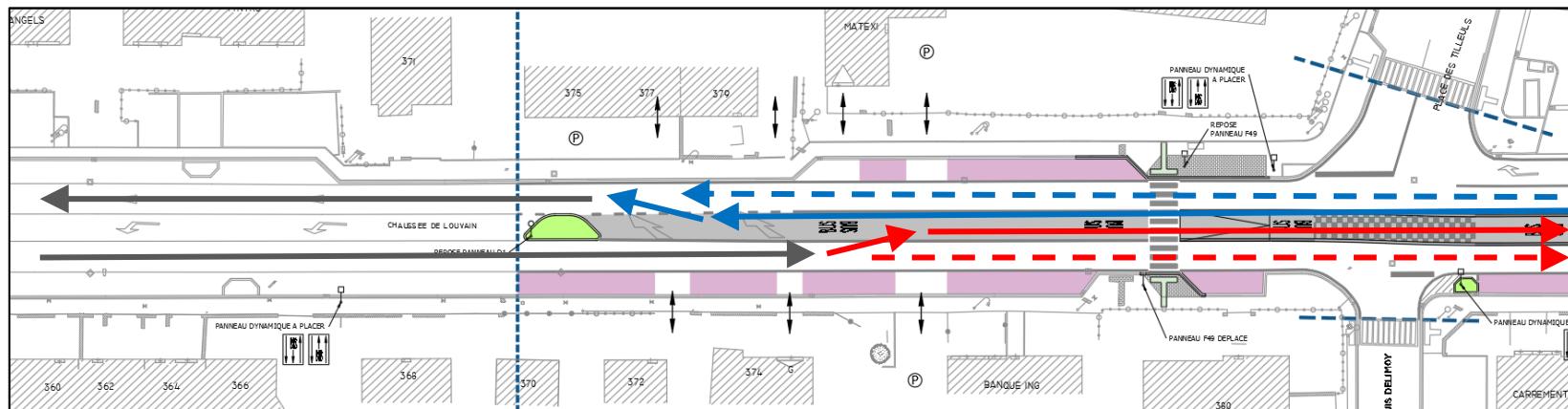
- Expérience à mener : travaux en cours
- Site unidirectionnel en fonction de la journée, samedi compris
 - Matin jusqu'à 11h : entrée de ville vers Namur
 - 11h – 12h : période de transition, sans circulation des bus sur le site
 - 12h jusqu'au soir : sortie de ville de Namur
- Uniquement les bus des lignes régulières
- Signalisation statique



- Marquage au sol « BUS dans les deux sens
- Bonne communication à avoir avec le personnel de conduite et règles à bien préciser



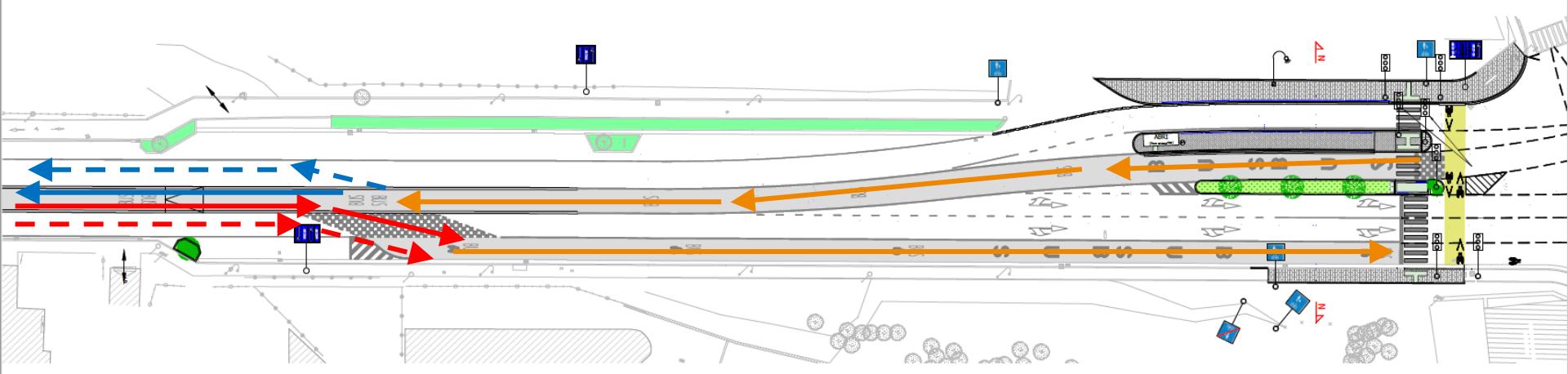
Intégration du site spécial franchissable en début et fin de parcours (côté de Namur)



- ← Utilisation du SSF par les bus venant de Bouge vers Namur, jusqu'à 11h
- ← - - - Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Bouge vers Namur, à partir de 11h
- ← - - - Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Bouge vers Namur
- Utilisation du SSF par les bus venant de Namur vers Bouge, à partir de 12h
- - - - Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Namur vers Bouge, jusqu'à 12h
- - - - Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Namur vers Bouge



Intégration du site spécial franchissable en début et fin de parcours (côté de Bouge)



→ Site spécial franchissable à sens unique, non dynamique, pérène

← Utilisation du SSF par les bus venant de Bouge vers Namur, jusqu'à 11h

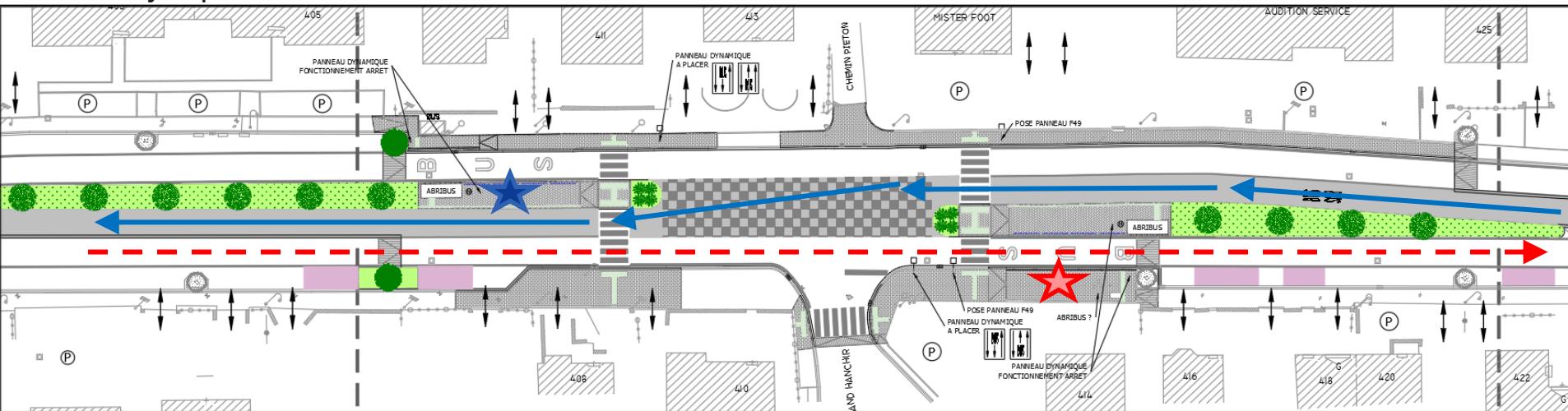
← - - - Réinsertion et circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Bouge vers Namur à partir de 11h

→ Utilisation du SSF par les bus venant de Namur vers Bouge, à partir de 12h

- - - → Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Namur vers Bouge et insertion sur le SSF à sens unique, jusqu'à 12h



Dédoublement des arrêts de bus => info statique clientèle très claire et constante à avoir
Situation jusqu'à 11h

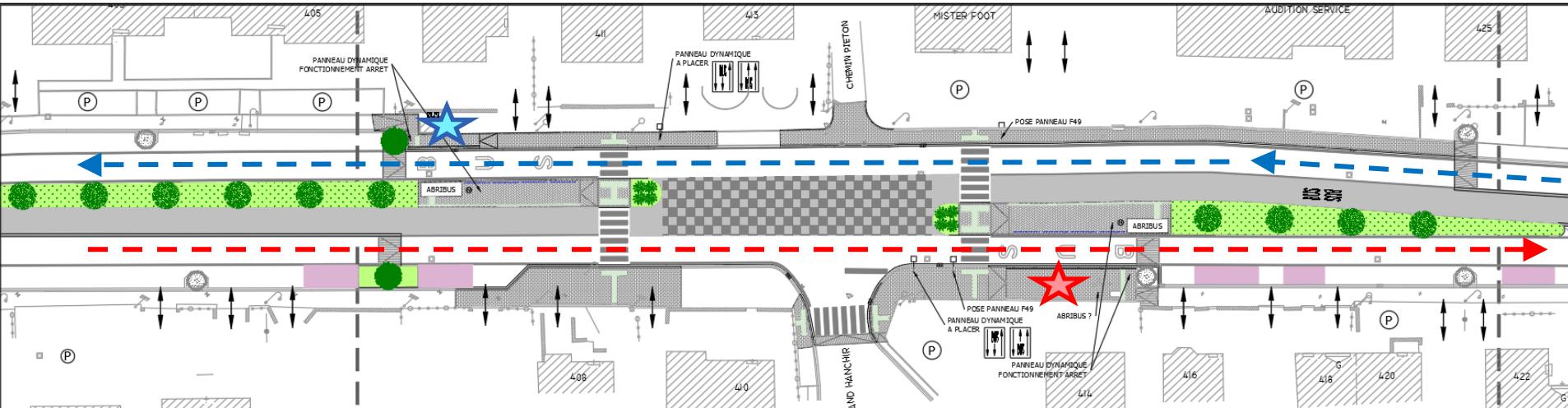


← Utilisation du SSF par les bus venant de Bouge vers Namur et desserte de l'arrêt central ⭐

→ Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Namur vers Bouge et desserte de l'arrêt en voirie ⭐



Dédoublement des arrêts de bus => info statique clientèle très claire et constante à avoir
Situation entre 11h et 12h

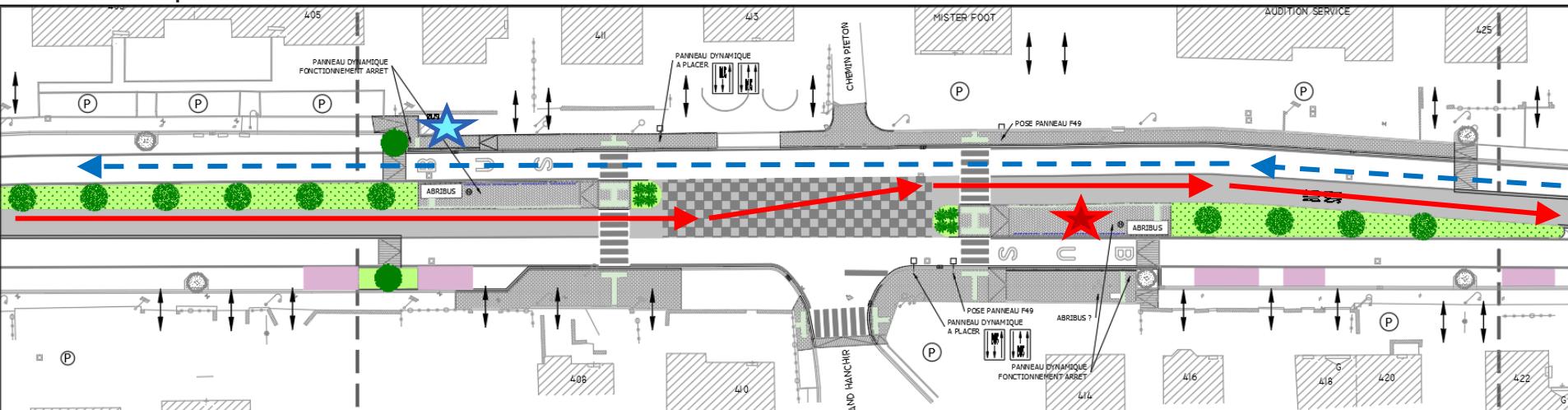


← - - - Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Bouge vers Namur et desserte de l'arrêt en voirie ⭐

- - - → Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Namur vers Bouge et desserte de l'arrêt en voirie ⭐



Dédoublement des arrêts de bus => info statique clientèle très claire et constante à avoir
Situation à partir de midi



← - - - Circulation sur la voirie « voitures » des bus venant de Bouge vers Namur et desserte de l'arrêt en voirie ⭐

→ Utilisation du SSF par les bus venant de Namur vers Bouge et desserte de l'arrêt central ⭐



Evaluation à mener après la concrétisation des aménagements :

- Compréhension de l'utilisation du site spécial franchissable par les automobilistes
=> Possible ajustement en terme de marquage, signalisation...

- Compréhension des utilisateurs du TC des arrêts dédoublés
=> Possible ajustement en terme de communication et de la signalétique



Belgisch **Wegen**congres
Congrès belge de la **Route**
LEUVEN • 4-7.04.2022



UNE ORGANISATION



ABR

Association
Belge de la Route



**AGENTSCHAP
WEGEN & VERKEER**

AVEC LE SOUTIEN DE



Centre de
recherches routières



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

 **Wallonie**
mobilité infrastructures
SPW



FBEV
Fédération Belge des Entrepreneurs de Travaux de Voirie asbl



Contact

-  Noms : Aline VERBIST / Emilie ESPALARD
-  Tel : 081/322852 / 081/720810
-  e-mail : aline.verbist@letec.be / emilie.espalard@letec.be

